



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 juin 2022 à 18h

2022/037

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Michel DUHAMEL, Bruno CAZERES, Jean-Christophe MADELAINE, Dominique GAYE, Hélène FRANCES, Sandrine TREBUCQ, Ingrid BOUTARFA, Caroline ECORCHON, Jean-Baptiste MARTINEZ

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration pour Michel DUHAMEL), Régine TOSON (pour Gisèle VINCENT), Jean TRILLE (pour Bernard JOUCLA), Bernard LHOSSEIN (pour Denis FEGNE), Stéphanie MARQUEZ (pour Dominique GAYE), Alexandre ARRIZABALAGA (pour Philippe SOULE-PERE), Juliette SALANNE (pour Hélène FRANCES), Laetitia CAZABAN, Serge ALMENDRO

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 9 juin 2022

LANCEMENT D'UNE CONSULTATION RESTAURATION SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que la durée du marché de services de restauration scolaire, dont le titulaire est l'entreprise ELIOR, arrive à échéance le 30 août 2022.

Les travaux de création de la cantine scolaire sont en cours et seront finalisés au premier trimestre 2023.

Afin de continuer à pouvoir assurer le service de restauration scolaire, il convient de lancer un nouveau marché pour la période du 1^{er} septembre au 28 février 2023. La possibilité pour la commune doit être laissée de proroger le marché en fonction de la date de fin des travaux de la future cantine scolaire. La reconduction du marché sera ainsi prévue dans ce marché afin d'en prolonger la durée si les travaux sont retardés.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à lancer la consultation pour le renouvellement du marché de services de restauration scolaire et à signer toutes les pièces afférentes à la passation de ce marché public.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le... 17 JUN 2022

de la publication le... 17 JUN 2022

IBOS, le... 17 JUN 2022

Le Maire,

Denis FEGNE

Le Maire,

Denis FEGNE

